



Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme

ORGANISATION INTERNATIONALE NON GOUVERNEMENTALE AYANT STATUT CONSULTATIF AUPRES DES NATIONS UNIES, DE L'UNESCO,
DU CONSEIL DE L'EUROPE ET D'OBSERVATEUR AUPRES DE LA COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

International Federation
for Human Rights

Federación Internacional
de los Derechos Humanos

الغدرالية الدولية لحقوق الانسان

Résumé exécutif

République centrafricaine : Rapport de mission internationale d'enquête

Oubliées, stigmatisées : la double peine des victimes de crimes internationaux

Paris, le 12 octobre 2006 – La FIDH publie ce jour un rapport d'enquête intitulé « *Oubliées, stigmatisées: la double peine des victimes de crimes internationaux* » qui consolide l'information publiée dans ses précédents rapports sur la République centrafricaine (RCA)¹ et restitue les constatations de sa dernière mission internationale d'enquête menée dans sa capitale, Bangui, du 10 au 17 juin 2006.

La République centrafricaine en proie aux cycles de violences

Le rapport démontre que l'histoire de la RCA se caractérise par une succession de cycles de violences politique et militaire ayant pour dénominateur et déclencheur communs l'impunité des auteurs des crimes les plus graves. Les mêmes chefs se font la guerre pour un pouvoir vidé depuis longtemps de sa substance, tant l'Etat est déliquescant, la situation sociale dans le coma et l'économie désastreuse. Les multiples conflits ont fait reculer le pays dans tous les indices de développement. Pourtant, le palais présidentiel attise toujours autant les convoitises.

Coup d'Etat du général Bozizé et impunité des auteurs des crimes contre la population civile

Entre octobre 2002 et mars 2003, les forces loyalistes du Président Ange-Félix Patassé, aidées des mercenaires congolais de Jean-Pierre Bemba et des Tchadiens d'Abdoulaye Miskine, étaient opposées aux rebelles du général Bozizé, ancien chef d'Etat Major des Forces armées centrafricaines (FACA), exilé pour avoir soutenu une précédente tentative de coup d'Etat en 2001. Dans sa première partie, le présent rapport revient sur ce conflit et les graves crimes (meurtres, exécutions sommaires, viols, violences sexuelles, pillages) commis à cette occasion par les belligérants contre la population civile. Il rend compte de « *l'incapacité des juridictions centrafricaines* » à juger les auteurs de ces crimes et du renvoi de cette affaire par la Cour de cassation de la RCA devant la Cour pénale internationale (CPI). Saisi par la FIDH en février 2003 et par l'Etat centrafricain en décembre 2004, le procureur de la CPI n'a pourtant toujours pas pris sa décision quand à l'ouverture d'une enquête sur la situation en RCA.

Rébellions contre le régime de Bozizé et nouveaux crimes

Le Président Bozizé, arrivé au pouvoir en 2003 par la force, «légalisé» ensuite dans sa fonction par les urnes, est lui même confronté aujourd'hui à des groupes rebelles qui cherchent à « *destabiliser le régime de Bangui* ».

Des rebellions se manifestent en effet depuis septembre 2005 dans le Nord-ouest du pays, avec notamment les attaques de Markounda, Bossangoa, Kabo, Bémal et Paoua revendiquées par l'armée populaire pour la restauration de la République et la démocratie (APRD). Ces attaques meurtrières font l'objet de sévères représailles des FACA avec leur lot d'exactions contre la population civile. Arrêté, puis jugé à la peine de prison perpétuelle en août 2006 par la Cour criminelle de Bangui, Jean-Jacques Larmassoum, porte-parole de l'APRD, a déclaré avoir été dirigé dans son action par l'ex-Président Patassé.

¹ Cf. les rapports de la FIDH : les rapports de la FIDH n°355 « [Crimes de guerre en République centrafricaine](#) », février 2003; rapport n°382 « [Quelle justice pour les victimes de crimes de guerre](#) », février 2004; rapport n°410 « [Fin de la transition politique sur fond d'impunité](#) », février 2005.

Dans le Nord-est du pays, les FACA sont aux prises avec d'autres rebelles Centrafricains et Tchadiens, notamment ceux qui s'étaient fait connaître par leur tentative de coup d'Etat sur N'djaména en avril 2006, soutenus par le régime de Khartoum. D'après les autorités centrafricaines, Abdoulaye Miskine serait complice de ces rébellions et devrait être jugé prochainement par coutumace par la Cour criminelle de Bangui.

Sur la base des témoignages de victimes, des différents entretiens de la FIDH avec les autorités centrafricaines et les agences des Nations unies, mais aussi au travers du prisme des premières poursuites pénales engagées par le Procureur de la République, la seconde partie du rapport présente ces nouvelles rébellions basées dans le nord de la RCA, met en lumière leurs velléités politiques et militaires et démonte la version officielle de leurs présumés soutiens extérieurs, commanditaires et complices.

Cette partie démontre que la plupart des présumés hauts responsables des crimes commis en 2002 et 2003 sont les acteurs du nouveau conflit, démonstration probante des ravages de l'impunité dans ce pays.

La double peine des victimes

La population civile est la principale victime de cette histoire chaotique. Elle subit les assauts continus des belligérants, rebelles et loyalistes. Femmes, hommes, enfants et vieillards violés, enfants nés des viols, personnes atteintes du virus du Sida, personnes amputées, orphelins, perte d'un enfant, membres de la famille assassinés, personnes réfugiées ou déplacées, sous-alimentation. Nombreux sont ceux qui portent les stigmates de ce pays ravagé. La troisième partie de ce rapport met en avant la double peine subie par les très nombreuses victimes des conflits en RCA. Atteintes dans leur intégrité physique et morale, les victimes souffrent doublement de leur stigmatisation au sein de la société centrafricaine et de l'indifférence générale quant à leur situation d'extrême détresse physique, sociale et économique.

L'inertie de la communauté internationale

La communauté internationale s'est longtemps désintéressée d'un pays qui n'a pas encore révélé toutes ses richesses naturelles. Le déchirement de la RCA n'a jusqu'à présent provoqué que de simples condamnations diplomatiques, notamment de la tentative de coup d'Etat de 2001 et de la prise de pouvoir par la force de 2003. Seuls, quelques centaines de militaires de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et les renouvellements du mandat du Bureau des Nations unies en RCA (BONUCA) pour "la consolidation de la paix" marquent l'intervention de la communauté internationale dans ce pays. La présence depuis 2005 de nouveaux groupes rebelles dans le nord de la RCA a quelque peu changé la donne avec l'intervention dite logistique de la France en soutien aux FACA et le regard préoccupé du Conseil de sécurité des Nations unies. Mais la situation d'insécurité en RCA semble plus inquiéter pour la cristallisation des antagonismes tchado-soudanais que pour le sort de Bangui et de la population centrafricaine.

La FIDH lance un appel à la Cour pénale internationale, ultime espoir pour les victimes

Abandonnées par la justice centrafricaine, les victimes ont pourtant le courage de s'organiser et s'accrochent en dépit des railleries et menaces à l'espoir d'une justice internationale qui viendrait briser cette indifférence destructrice et leur redonner une dignité. Ce rapport est aussi un appel pressant lancé au Procureur de la Cour pénale internationale afin qu'il ouvre enfin une enquête sur la situation en RCA et contribue, à tout le moins, à enrayer les cycles de conflits dans ce pays, qui ne doivent plus être considérés comme inéluctables. Les Etats parties au Statut de Rome ont affirmé que les crimes les plus graves qui touchent l'ensemble de la communauté internationale ne sauraient rester impunis. Ils se sont dits déterminés à mettre un terme à l'impunité des auteurs de ces crimes et à concourir ainsi à la prévention de nouveaux crimes. La FIDH considère que le procureur de la CPI doit saisir l'occasion d'être à la hauteur de son mandat.